europass

Supplément au certificat

France

1. Intitulé du certificat [1]

CQP Responsable d’équipe logistique du secteur alimentaire

2. Traduction de l'intitulé du certificat [2]

3. Eléments de compétences acquis

Les capacités attestées :

Organiser et améliorer l’activité du service logistique en appliquant les règles et procédures de l’entreprise

•Gérer les priorités afin d'assurer une adéquation besoin/ressources (effectifs, moyens matériels) permettant la continuité du cycle d'activité.
•S’approprier un projet en mettant en œuvre toutes les mesures conduisant à son bon déroulement.
•Suivre l’activité pour expliquer les résultats
•Concevoir un tableau de bord (volumes, productivité, suivi du matériel) afin de faciliter l'organisation et le contrôle de l'activité de son secteur.
•Vérifier la fiabilité des données transmises pour la pertinence des contrôles réalisés et pour la qualité de la communication.
•Utiliser et exploiter les documents de travail pour un contrôle et un relai d'information pertinents et pour optimiser la qualité et la productivité des procédés.

Piloter le service logistique en veillant aux respects des règles et consignes de qualité, hygiène, sécurité des équipes

•Utiliser les indicateurs économiques et sociaux facilitant le diagnostic et l'amélioration du management de l'équipe, de la qualité, des process.
•Analyser les dysfonctionnements dans les différentes activités pour leur bon déroulement et leur amélioration.
•Anticiper et gérer des situations de crise pour favoriser une dynamique d'équipe productive et une organisation de son secteur opérationnelle.
•Calculer les productivités, les effectifs, etc., pour une bonne gestion du personnel et des contrôles qualité de son secteur.
•Utiliser l’informatique pour suivre et gérer l’activité.
•Mettre en œuvre la procédure d’inventaire pour la fiabilité des contrôles permettant le suivi d'activité.

Animer, coordonner et suivre le développement de l’équipe de production

•Assurer une animation auprès d’agents pour la formation, le management des équipes et l'application des procédures de contrôle Qualité, Hygiène, Sécurité.
•Réguler le travail d’une équipe (informer, expliquer) pour l'intégration des nouveaux arrivants et la planification de l'activité.
•Rendre compte auprès de son responsable hiérarchique pour le suivi des résultats de son secteur (compétences, absences, sécurité, hygiène).
•Anticiper les besoins humains de son équipe par rapport aux volumes.
•Évaluer les compétences de son équipe afin d'identifier les écarts entre les besoins et ressources disponibles et opérer des ajustements.
•Mener les entretiens individuels (recrutement, formation, évaluation, recadrage) pour évaluer les compétences du personnel, organiser les besoins en formation, assurer la satisfaction des agents et définir les futurs objectifs.
•Animer une réunion pour assurer l'information des opérateurs sur les consignes propres à leur poste, assurer l'information des responsables hiérarchiques quant aux aléas de fonctionnement puis le relai de ces informations de façon ascendante (objectifs, comptes rendus).
•Réaliser des synthèses orales et écrites auprès de fonctionnels pour le suivi des opérations et la coordination des équipes (bilans, compte rendu d'avancement de projets, livrables de projet).
•Rédiger un compte-rendu, une note d’information, une procédure pour assurer la communication, la coordination et l'amélioration continue.
•Gérer de l’information ascendante et/ou descendante pour une communication opérationnelle.
•Transmettre un savoir-faire, une information nécessaire à la réalisation d’une mission du collaborateur.

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

4. Secteurs d’activité et/ou types d’emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteur d'activités :

Industries agro-alimentaires

Type d'emplois accessibles :

Animateur d’équipe logistique ; responsable des stocks ; responsable d’exploitation ; superviseur logistique

Codes ROME :

H1401 - Management et ingénierie gestion industrielle et logistique,
H2504 - Encadrement d''équipe en industrie de transformation

Références juridiques des règlementation d'activités :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) des branches du secteur alimentaire - OPCALIM

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national [4] : Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation [3]

Base légale

Date de décision d’enregistrement : -
Durée de l'enregistrement en années : -
Date d’échéance de l’enregistrement : 05/08/2022

Système de notation / conditions d’octroi

Modalités d'évaluation :

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications[3]

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par expérience	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis [3]

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :
https://www.francecompetences.fr/

Centre national Europass
https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/

[1] Dans la langue d'origine. | [2] Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | [3] Le cas échéant. | [4] Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en